Département de l'Yonne
Arrondissement de Sens
Canton de Joigny

MAIRIE DE CHAMPLAY 89300

☎03-86-62-19-97
Courriel : mairie@mairie-champlay.fr

République Française

Objet : modification zone du PLUi

Monsieur le Vice-président,

Suite au courrier reçu le 10 mars 2025 concernant le PLUi, j'ai l'honneur de vous solliciter pour un changement de zonage sur la commune de Champlay. Actuellement à l'Est de la commune de Champlay nous avons une zone Nh que nous aimerions transformer en zone Nt.

Le moulin de Champlay se trouve dans le prolongement du village est sert essentiellement pour de l'événementiel (mariages, réceptions, séminaires...) une partie de ces bâtiments est habité en permanence.

Le zonage en Nh ne correspondant pas du tout à la réalité de l'activité et de la situation dans le village.

Je vous prie de bien vouloir agréer Monsieur le Vice-président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Champlay, le 7 avril 2025
Jean-Pierre BARRET
Maire de Champlay
Vice-président de la CCJ